

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU SITE INTERNET WORLD WAY**

---

Le site WORLDWAYAPP.COM est un intermédiaire de commerce en ligne permettant la mise en relation entre personnes physiques ou morales souhaitant procéder à l'expédition d'un ou plusieurs colis et des transporteurs professionnels garantissant et organisant l'acheminement desdits colis.

Il met également à la disposition des professionnels exerçant l'activité d'intermédiaire de commerce (« Managers »), la plateforme et ses services en vue de leur permettre de proposer à leurs clients des prestations de transport par l'intermédiaire de leur compte Manager qu'ils auront au préalable créé.

Les Managers pourront ainsi bénéficier pour le compte de leurs propres clients expéditeurs des tarifs et conditions de transport négociés auprès des plus grands transporteurs nationaux et internationaux.

Le site WORLDWAYAPP est conformément à l'article L.111-7 du Code de la Consommation, un opérateur de plateforme en ligne proposant à titre professionnel, la mise en relation de plusieurs parties en vue de la fourniture d'une prestation de services.

**La poursuite de la navigation sur ce site vaut acceptation sans réserve des stipulations et conditions de vente et d'utilisation qui suivent.**

**Plus encore, toute opération réalisée par l'intermédiaire de la plateforme est subordonnée à l'adhésion expresse et sans réserves aux présentes conditions de vente et d'utilisation.**

La version actuellement en ligne de ces conditions générales d'utilisation est la seule opposable pendant toute la durée d'utilisation du site et jusqu'à ce qu'une nouvelle version la remplace.

### **PREAMBULE : Définitions**

**Expéditeur**: désigne toute personne physique ou morale, professionnelle ou consommateur, qui souhaite recourir aux services d'un transporteur en vue de l'acheminement d'un colis qu'il détient, vers une certaine destination, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers.

**Transporteur** : désigne les personnes physiques ou morales proposant la fourniture d'une prestation d'acheminement, sous leur propre responsabilité, d'un produit ou d'une marchandise vers un lieu donné, au moyen des canaux de transports connus à ce jour ou à venir (ferroviaire, routier, maritime, aérien ...).

**Managers** : Intermédiaire de commerce utilisant la plateforme pour les besoins de leur activité et à l'effet de proposer une prestation d'intermédiation entre les Expéditeurs (ses clients) et les transporteurs.

**Utilisateurs** : Expéditeurs, Managers et transporteurs usagers de la plateforme.

**Visiteur** : désigne toute personne physique ou morale consultant le site internet WORLDWAYAPP sans en être utilisateur.

**Annonce** : Tout contenu publié sur la plateforme à l'effet de présenter et d'identifier les Transporteurs professionnels proposant en ligne la vente de prestations de services d'acheminement.

**Compte personnel** : désigne l'espace accessible depuis le site internet et l'application (...), que tout Expéditeur professionnel ou consommateur et Manager, doit créer pour pouvoir bénéficier des services offerts par la plateforme.

### **Article 1 – Informations légales**

Le site internet [www.planetexpress.com](http://www.planetexpress.com) est techniquement géré et administré par son propriétaire, la société LA CIGOGNE, Société par Actions Simplifiée à Associée unique, au capital de 3.000 euros, inscrite au RCS de MEAUX sous le numéro 803 782 812, dont le siège social est sis 113, avenue Joffre à ESBLY (77450), représentée par sa présidente, Madame Catherine COTARD, domiciliée en cette qualité audit siège et dont les coordonnées de contact sont les suivantes :

➤ **Tel : 0612081633...**

➤ **Mail : [contact.worldway@gmail.com](mailto:contact.worldway@gmail.com).**

Le site internet est hébergé par : **OVH.com**

### **Article 2 – Accès au site**

2.1 L'accès au site est réservé aux personnes majeures. L'utilisation des services d'intermédiation proposés par WORLDWAYAPP, est exclusivement réservée aux personnes juridiquement capables de souscrire un contrat.

Les Personnes Morales doivent être représentées par leur représentant légal ou toute personne disposant d'un pouvoir lui permettant d'agir en son nom et pour son compte.

Les personnes agissant pour le compte d'un tiers doivent être en mesure de présenter un mandat écrit et signé par leur mandant, accompagné d'une pièce d'identité ou d'un extrait KBIS de celui –ci, sans délais et sur simple demande.

2.2 Tout Expéditeur, tout Transporteur, Tout Manager ou plus largement tout Visiteur, déclare en accédant à la plateforme WORLDWAYAPP, depuis le site internet et/ou les applications, avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation et les accepter expressément sans réserves. Les présentes conditions générales d'utilisation sont opposables aux Utilisateurs et Visiteurs de la plateforme à quelque titre que ce soit.

2.3 L'accès aux services et fonctionnalités proposés par la plateforme WORLDWAYAPP est subordonné à la création d'un compte utilisateur en ligne. A cet effet, WORLDWAYAPP met à la disposition des utilisateurs un formulaire d'inscription que ces derniers s'engagent à compléter de manière loyale et sincère.

Tout utilisateur de la plateforme s'engage à :

- Communiquer des informations complètes, exactes et précises en vue de son inscription ;
- Actualiser les informations ainsi communiquées afin qu'elles demeurent en permanence exactes, complètes et précises ;
- Veiller à ce que les informations communiquées ne contreviennent pas à l'ordre public, aux bonnes mœurs et de manière générale aux lois et règlements en vigueur ;

La communication de fausses informations ou d'informations volontairement incomplètes, donnera lieu à la suppression immédiate et sans mise en demeure préalable du compte utilisateur, sans préjudice des dommages et intérêts que la société LA CIGOGNE se réserve le droit de solliciter dès lors qu'un préjudice en sera résulté.

A compter de son inscription, l'Utilisateur aura accès à l'intégralité des fonctionnalités de la plateforme selon son statut (Expéditeur/Manager) au moyen des identifiants et mots de passe qu'il aura choisis. Les identifiants et mots de passe sont strictement personnels et confidentiels. Tout utilisateur s'interdit expressément de les divulguer ou de les partager avec des tiers et demeure personnellement responsable de la conservation de ses données de connexion.

Les utilisateurs demeurent seuls responsables de l'utilisation de leur compte. Ils s'engagent à informer **sans délais**, la société LA CIGOGNE, en cas de suspicion ou de constatation d'une utilisation non autorisée de leur compte, d'accès frauduleux ou toute action frauduleuse de quelle que nature qu'elle soit.

### **Article 3 – Propriété Intellectuelle**

3.1 Tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle portant sur la structure et sur les contenus du site internet ou des applications WORLDWAYAPP (images, sons, vidéos, animations, programmes, bases de données, charte graphique, photographies, textes, images animées, logos ...), sont la propriété exclusive de la société LA CIGOGNE. Ces éléments de propriété intellectuelle ou industrielle sont mis à la disposition des Utilisateurs, exclusivement dans le cadre de l'utilisation de la plateforme conformément aux présentes conditions générales d'utilisation.

Toute reproduction, captation, représentation, utilisation ou adaptation sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie des éléments du site internet, y compris les applications informatiques, est interdite et constitue une violation des droits de propriété intellectuelle y afférents.

3.2 Les marques et logos WORLDWAYAPP sont des marques déposées à l'INPI sous le **numéro 4418731**. Toute reproduction, captation, représentation, utilisation ou adaptation même partielle sans l'autorisation préalable de la société LA CIGOGNE est interdite.

3.4 Tout utilisateur s'engage notamment à ne pas :

- Extraire à des fins commerciales ou non, tout ou partie des contenus publiés sur la plateforme WORLDWAYAPP et présentes sur tout autre support comme les applications ;

- Reproduire sur tout autre support, à des fins commerciales ou non, tout ou partie des contenus publiés sur la plateforme WORLDWAYAPP et présentes sur tout autre support comme les applications ;

Toute reproduction, captation, représentation, publication, transmission, utilisation, modification ou extraction de tout ou partie des contenus publiés sur la plateforme, est interdite. Ces actes illicites engagent la responsabilité de leurs auteurs et justifient l'introduction de poursuites judiciaires à leur encontre.

3.5 Les contenus publiés sur la plateforme et sur lesquels les Transporteurs disposent de droits de propriété intellectuelle demeurent leur propriété exclusive. Néanmoins, afin de permettre la mise en ligne de l'offre de prestation de service sur la plateforme WORLDWAYAPP, le Transporteur concède à la société LA CIGOGNE à titre non exclusif et gracieux pour le monde entier, sur l'ensemble du contenu ainsi que sur l'ensemble de ses éléments constitutifs tels que les photographies, les illustrations, les vidéos, les textes (...), un droit d'utilisation et d'exploitation desdits contenus à des fins exclusivement publicitaires.

Les droits ainsi concédés comprennent le droit de reproduire, représenter, diffuser, traduire, sous licence, communiquer au public, tout ou partie du contenu de l'Annonce, par tous procédés, sur tous les formats et supports connus et inconnus à ce jour, à des fins commerciales et publicitaires.

Les éléments composants l'Annonce pourront notamment être reproduits et intégrés dans des formats publicitaires uniquement en lien avec la finalité de la plateforme.

Le Transporteur peut toutefois refuser tout ou partie de la concession de ses droits. A cet effet, il devra en informer la société LA CIGOGNE dès l'ouverture de son compte personnel sur la plateforme par tout moyen de son choix.

3.6 La mise en ligne de liens hypertextes, redirigeant les Visiteurs ou Utilisateurs vers des sites tiers, est formellement interdite. La publication de liens hypertextes sans l'autorisation expresse et écrite de la société LA CIGOGNE entraînera la suppression immédiate et sans mise en demeure préalable du compte utilisateur, sans préjudice des dommages et intérêts que la société LA CIGOGNE se réserve le droit de solliciter dès lors qu'un préjudice en sera résulté.

#### **Article 4 – Collecte des données personnelles**

4.1 Les données à caractère personnelle sont définies par l'article de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés » comme « *toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres* ».

Conformément à la Loi « *Loi Informatique et Libertés* », la société (...) a fait une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L) sous **le numéro : 2140549**

4.2 Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la Loi susvisée, tout Utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression ainsi que d'opposition au traitement des données les concernant.

Ce droit peut être exercé à tout moment en contactant la société LA CIGOGNE via la rubrique « CONTACT » du site ou à l'adresse suivante : 113, avenue Joffre à ESBLV (77450), ou par mail à l'adresse : **contact.worldway@gmail.com**.

Pour des raisons évidentes de sécurité, cette demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

4.3 Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », la société LA CIGOGNE s'engage à conserver toutes les données personnelles recueillies et à ne les transmettre à aucun tiers à l'exception :

- Des autorités administratives sur réquisition judiciaire ;
- Des éventuels sous-traitants mandatés par la société LA CIGOGNE pour la gestion technique et informatique de la plateforme.

4.4 L'utilisation de données téléchargées à partir du site ou de l'application WORLWAYAPP à des fins commerciales ou de diffusion dans le public sans autorisation est formellement interdite et est susceptible de poursuites judiciaires sur le fondement des articles 226-16 et 226-24 du Code Pénal.

#### **Article 5 – Cookies**

5.1 Le site peut collecter automatiquement des informations standard telles que les critères de recherches des utilisateurs du site. Toutes les informations collectées indirectement ne seront utilisées que pour suivre le volume, le type et la configuration du trafic sur le site, pour en développer la conception et l'agencement et à d'autres fins administratives et de planification.

5.2 Le consentement de l'internaute à la collecte de ces informations sera recueilli lors de sa première connexion sur le site et ne pourra excéder une durée supérieure à 13 mois.

#### **Article 6 : Responsabilités de la plateforme**

6.1 WORLWAYAPP est un intermédiaire du commerce en ligne permettant la mise en relation entre des Expéditeurs et des Transporteurs. Le contrat de prestation de services est conclu directement entre l'Expéditeur et le Transporteur. La société LA CIGOGNE n'intervient en aucun dans les transactions susceptibles de se réaliser sur la plateforme qu'elle met à disposition.

Il appartient au TRANSPORTEUR de communiquer aux EXPEDITEURS ses propres conditions générales de vente ainsi que toutes les informations légales qui lui incombent.

De manière surabondante, la société LA CIGOGNE ne saurait être assimilée à un commissionnaire de transport, celle – ci étant parfaitement étrangère à l'organisation et à l'exécution de la prestation d'acheminement confiée par l'Expéditeur au Transporteur. Le Transporteur assume l'entière responsabilité du Transport dont il a charge.

Les réclamations qui seront portées à la connaissance de la société LA CIGOGNE par l'intermédiaire de la Plateforme seront sans délais transmises au Transporteur concerné afin d'assurer la brièveté du délai de traitement. Afin de réduire ce délai de

traitement au maximum, il est vivement recommandé à l'Expéditeur d'adresser sa réclamation directement au Transporteur ayant pris la charge de l'Expédition du colis.

6.2 La société LA CIGOGNE n'exerce aucun rôle actif de nature à lui confier une connaissance ou un contrôle de la qualité, de la sûreté, de la légalité des prestations d'acheminement proposées sur la plateforme.

Au titre de sa qualité d'hébergeur, WORLDWAYAPP est soumis à un régime de responsabilité limitée énoncé aux articles 6.I.2 et suivants de la Loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

Toutes les informations relatives aux services et aux modalités de leurs fournitures, aux tarifs et à la livraison des colis relèvent de la responsabilité exclusive des Transporteurs en leur qualité d'éditeur de l'offre de transport qu'ils proposent par l'intermédiaire de la plateforme.

Dans l'hypothèse où WORLWAYAPP viendrait à prendre connaissance de l'existence d'un contenu illicite ou frauduleux mis en ligne sur la plateforme, il s'engage à :

- Retirer l'Annonce litigieuse de la plateforme ;
- Bloquer, supprimer ou suspendre le compte de l'Utilisateur en cause ;
- Communiquer aux autorités compétentes, sans délais, toutes les informations, y compris les données personnelles collectées, relatives à l'Annonces à l'origine de l'Annonce litigieuse.

La société LA CIGOGNE s'engage dans le cadre de la lutte contre les contenus illicites, à conserver les données de connexion des utilisateurs de la plateforme, lesquelles sont confidentielles et traitées dans le respect des dispositions légales en matière de données personnelles.

Tout contenu manifestement illicite qui sera porté à la connaissance de la société LA CIGOGNE sera immédiatement et sans délai retiré. Le compte de l'Utilisateur en cause sera supprimé, sans formalités et sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts.

6.4 La responsabilité de la société LA CIGOGNE ne pourra être engagée dans les hypothèses suivantes :

- Défaillance, panne, difficulté ou interruption de fonctionnement, empêchant l'accès au site ou à l'une de ses fonctionnalités ;
- La perte de données ou d'information stockées par les utilisateurs de la plateforme. Il incombe aux Utilisateurs de prendre toutes les précautions nécessaires pour conserver les données et informations qu'ils mettent en ligne sous leur seule responsabilité ;
- En cas de dommages directs ou indirects causés à l'Annonces ou à l'Acheteur, quel qu'en soit la nature et résultant du contenu des annonces et/ou de l'accès, de la gestion ou de l'utilisation de la plateforme ;

- L'utilisation anormale ou illicite de la plateforme par l'un de ses utilisateurs ;

Le matériel de connexion au site des utilisateurs demeure sous leur entière responsabilité. Ces derniers s'engagent à prendre les mesures appropriées pour protéger leur matériel et leurs données notamment d'attaques virales par internet.

La société LA CIGOGNE n'est pas responsable des dommages causés à eux-mêmes, à des tiers et/ou à leur équipement du fait de leur connexion ou de leur utilisation du site.

### **Article 7 : Responsabilités des Utilisateurs – Expéditeurs/transporteurs**

7.1 Les utilisateurs s'engagent à utiliser la plateforme dans le respect de des lois et réglementations en vigueur. Toute violation aux lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux présentes conditions générales d'utilisation, entraînera la suppression sans délais et sans mise en demeure préalable du compte de l'Utilisateur en cause.

Plus précisément, les Transporteurs s'engagent à exercer leur activité par l'intermédiaire de la plateforme conformément à la réglementation en vigueur. Il déclare disposer de toutes les autorisations nécessaires à l'exercice de leur activité de Transporteur et être régulièrement assurés auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable.

7.2 Les utilisateurs s'engagent à fournir des informations exactes, complètes et authentiques en vue de leur inscription sur la plateforme. Ils s'engagent à actualiser ces informations sans délais et à tenir à jour leurs coordonnées de contact en permanence, afin que la société LA CIGOGNE puisse être en mesure d'entrer en relation avec eux à tout moment.

Il incombe aux Transporteurs d'informer de manière claire et explicite les Expéditeurs sur leurs conditions générales de vente et à actualiser ces informations de manière à ce qu'elles soient à jour de manière constante et ininterrompue.

7.3 Les Transporteurs sont seuls responsables des prestations d'acheminement qu'ils s'engagent à réaliser par l'intermédiaire de la plateforme et ce, conformément aux dispositions des articles L.5422-12 et suivants du Code des Transports.

7.4 En conséquence de la stipulation qui précède, toutes réclamations de quelle que nature qu'elles soient, devront être directement adressées au Transporteur, lequel est seul responsable de la perte totale ou partielle de la marchandise, de l'avarie qui se produit au moment de la prise en charge, de l'acheminement ou de la livraison, ainsi que du retard de livraison.

7.5 Il appartient à l'Expéditeur de faire assurer le contenu du colis dont il sollicite l'expédition par l'intermédiaire de la plateforme, auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

7.6 Dans l'hypothèse où des réclamations seraient portées par voie de justice à l'encontre de la société LA CIGOGNE et relatives à un manquement du Transporteur, à ses obligations susvisées, celle – ci se réserve le droit de les appeler à la garantir et à la relever de toutes condamnations qui pourraient être ainsi prononcées à son encontre.

7.7 Les Expéditeurs s'engagent à n'expédier au moyen de la plateforme, aucune marchandise prohibée par les Lois et Règlements en vigueur. Toute violation de la présente clause, donnera lieu à des poursuites judiciaires à l'encontre de l'Expéditeur concerné.

7.8 Les Expéditeurs s'engagent à se conformer aux conditions générales de vente du Transporteur de leur choix. Tout manquement contractuel imputable aux Expéditeurs, de quel que nature qu'il soit, ne saurait en aucun cas justifier la mise en œuvre de la responsabilité de la société LA CIGOGNE, laquelle demeure un tiers au contrat de transport régularisé par l'intermédiaire de la plateforme qu'elle met à disposition.

En conséquence de ce qui précède, toute difficultés résultant de la formation, de l'exécution ou de la résiliation du contrat de transport conclu entre l'Expéditeur et le Transporteur ne pourra en aucun donné lieu à une réclamation quelconque auprès de la société LA CIGOGNE.

Dans l'hypothèse où la société LA CIGOGNE serait destinataire d'une réclamation formulée par l'un des Transporteurs inscrit sur la plateforme et relatives à la relation contractuelle formalisée au moyen de la plateforme, celle – ci s'engage à transmettre sans délais ladite réclamation, à l'Expéditeur concerné.

#### **Article 8 : Responsabilité des Managers**

8.1 La société LA CIGOGNE met à la disposition des Managers, lesquels sont des intermédiaires de commerce au même titre que cette dernière, l'outil que représente la plateforme, afin que ces derniers puissent proposer à leurs clients des prestations de transports dans les mêmes conditions et aux mêmes tarifs dont elle dispose elle même.

8.2 Les Managers s'engagent à utiliser la plateforme dans le respect de des lois et réglementations en vigueur. Toute violation aux lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux présentes conditions générales d'utilisation, entrainera la suppression sans délais et sans mise en demeure préalable du compte Manager en cause.

Plus précisément, les Managers s'engagent à exercer leur activité par l'intermédiaire de la plateforme conformément à la réglementation en vigueur.

8.3 Les Managers demeurent seuls responsables des conséquences éventuelles de la mise en œuvre de la prestation d'intermédiation qu'ils proposent par l'intermédiaire de la plateforme. La société LA CIGOGNE se borne à mettre à leur disposition un compte en ligne, leurs permettant d'exercer leur activité d'intermédiaire de commerce. En aucun cas, elle n'intervient dans les relations qui se lient entre les Managers et les Expéditeurs. Le seul lien contractuel unissant les Managers à la société LA CIGOGNE a pour objet une simple mise à disposition contre rémunération.

Il résulte des stipulations qui précèdent qu'il incombe aux Managers d'informer les Expéditeurs qui ont recours à leurs services, sur leurs propres conditions générales de vente, étant précisé que ces derniers s'engagent d'ores et déjà à faire en sorte que celles – ci n'entrent pas en contradiction avec les présentes conditions.

Les conditions générales de vente de prestation de services communiquées par les Managers devront également expressément mentionner, l'obligation pour les Expéditeurs de se conformer aux présentes conditions générales du site.

Le manquement à cette obligation est de nature à constituer un motif de suspension de leur compte en ligne ou de suppression à défaut de régularisation dans un délai de 15 jours, après mise en demeure adressée par lettre recommandée AR demeurée infructueuse.

8.4 Les réclamations qui seraient éventuellement formulées par des Expéditeurs ayant bénéficié d'une prestation fournie par un Manager inscrit sur la plateforme, devront être adressées directement à ces derniers. La société LA CIGOGNE s'engage à transmettre au Manager concerné, les éventuelles réclamations dans les meilleurs délais, sans que celles – ci ne puissent faire l'objet d'un quelconque traitement de la part de l'exploitant de la plateforme.

A ce titre, il incombe aux Managers d'apporter une information claire et précise que les modalités de réclamations des Expéditeurs avec lesquels il traite.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où des réclamations seraient portées par voie de justice à l'encontre de la société LA CIGOGNE et relatives à un manquement d'un Manager inscrit sur le site, à leurs obligations susvisées, ceux-ci s'engagent d'ores et déjà à garantir et à relever la société LA CIGOGNE de toutes condamnations qui pourraient être ainsi prononcées à son encontre.

### **Article 8 : Fonctionnement de la plateforme**

8.1 L'accès aux services proposés par la plateforme est subordonné à la création d'un compte utilisateur, lequel est lui même subordonné à l'adhésion expresse et sans réserves aux présentes conditions générales.

8.2 L'Expéditeur renseigne au sein du formulaire mis à sa disposition les informations suivantes :

- Son adresse complète ou l'adresse à laquelle le colis doit être enlevé ;
- L'adresse complète à laquelle le colis doit être livré ;
- Eventuellement la valeur du colis à assurer ;
- Les caractéristiques du colis : poids, longueur, hauteur et largeur.
- La nature de la marchandise à expédier ;

Etant précisé que le renseignement d'informations erronée ou incomplète sera de nature à entraîner une surfacturation de la prestation par le Transporteur, dont les modalités sont décrites dans ses propres conditions générales de vente. WORLDWAYAPP ne saurait être tenu pour responsable ou destinataire de toute réclamation, en raison de la communication par l'Expéditeur de données erronées.

Dès lors que l'intégralité des champs composant le formulaire auront été renseignés, WORLDWAYAPP proposera une liste de transporteurs disponibles à l'effet de prendre en charge la prestation. Les dates et modalités d'enlèvement et de réception du colis ainsi que le prix de la prestation de transport et de l'assurance facultative, seront portés à la connaissance de l'Expéditeur, lequel pourra procéder par voie de

comparaison et choisir le Transporteur proposant la prestation la plus adéquate à son besoin.

Pour toute commande effectuée en ligne, WORLDWAYAPP met en place un dispositif permettant au Transporteur de respecter la réglementation protectrice des consommateurs. La mise en place de ce dispositif a uniquement pour but de faciliter le respect par le Transporteur des obligations légales qui lui incombent et se limite par la fourniture de prestations techniques et informatiques de la part de WORLDWAYAPP. En conséquence, LA CIGOGNE ne pourra être tenu pour responsable d'un manquement commis par le Transporteur à ses obligations résultant de la législation relative à la protection du consommateur.

Ainsi, pour que la commande soit valablement conclue, l'Expéditeur sera mis en mesure d'en vérifier le détail, le prix total et d'en corriger les éventuelles erreurs, préalablement à la confirmation de la commande. Le consentement de l'Expéditeur se matérialisera donc par un double clic, le premier permettant de valider la commande et le second de la confirmer définitivement après l'avoir vérifiée et, au besoin corrigée. Un accusé réception de la commande sera automatiquement adressé par voie électronique à l'Expéditeur.

#### **Article 9 – Paiement (Stipulations applicables aux Expéditeurs)**

##### **EXPEDITEURS**

L'intégralité des frais liés à l'utilisation de la Plateforme est à la charge des Expéditeurs qui s'engagent à les payer.

9.1 Une commission égale à **au moins 10%** du montant de chaque commande passée au moyen de la plateforme sera acquise à WORLDWAYAPP en rémunération de sa prestation d'intermédiation.

9.2 Les factures sont payables comptant, à la commande, par l'intermédiaire du moyen de paiement en ligne mis à la disposition des Expéditeurs par la société LA CIGOGNE ou par virement.

Une facture comprenant le prix de l'expédition facturée par la société LA CIGOGNE au nom et pour le compte du transporteur et la commission susvisée est adressée à l'Expéditeur par la voie électronique.

##### **MANAGERS**

9.3 Les frais liés à l'utilisation de la plateforme mise à la disposition des Managers sont à leur charge exclusive, ce que ces derniers reconnaissent expressément.

9.4 Une commission égale à **au moins 5 %** du montant total mensuel des commandes passées au moyen la plateforme, auprès des Managers sera due à la société LA CIGOGNE en rémunération de sa prestation de mise à disposition.

La rémunération de la société LA CIGOGNE sera révisable annuellement, sous réserve de l'accord express du Manager.

Les factures seront adressées le **05** de chaque mois aux Managers et payables comptant ou au plus tard 30 jours suivant la date de leur émission.

9.4 Conformément aux dispositions de l'Article L.441-6 du Code de Commerce :

"(...) Sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant » l'émission de la facture.

Faute d'un paiement à l'échéance, la société LA CIGOGNE sera en droit, dès le premier jour du mois suivant la date d'échéance, de mettre en demeure le Manager en visant la clause résolutoire prévue aux présentes et de recouvrer les sommes dues par tout moyen.

Tout règlement intervenant après la date limite de paiement figurant sur la facture de la société LA CIGOGNE, entraînera l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable :

- d'une part, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sans préjudice de la faculté pour la société LA CIGOGNE de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement qu'elle aura exposée sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire et,
- d'autre part, d'un intérêt de retard calculé au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, sur la somme restant due. Les intérêts courront à compter de la date de paiement figurant sur la facture jusqu'au jour du parfait paiement, le tout, sans préjudice de l'application des dispositions de la clause résolutoire insérée aux présentes ;

En outre, tout retard de paiement rend immédiatement et de plein droit exigible l'intégralité de toutes les sommes restant dues par le Transporteur, quel que soit le mode de règlement prévu, que le paiement soit échu ou non.

De manière surabondante, les parties conviennent d'ores et déjà que le défaut de paiement supérieur à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture, sera sanctionné par une indemnité conventionnelle égale à 15% H.T des sommes dues, au profit de la société LA CIGOGNE, sans que cette stipulation puisse permettre au Transporteur de contrevenir à la présente clause.

#### **Article 10- Résiliation (Stipulations applicables aux Managers)**

10.1 Le présent contrat étant conclu à durée indéterminée avec les Managers, chacune des parties, dispose de la faculté de résilier le présent contrat par lettre recommandée AR, sous réserve de respecter un préavis d'une durée de 2 mois si la durée de la

relation commerciale n'excède pas deux ans et d'une durée de 6 mois si la durée de la relation commerciale excède deux ans.

10.2 En outre, chacune des parties dispose de la faculté de résilier le présent contrat sans avoir à respecter le délai de préavis susmentionné, en cas de faute grave de son cocontractant, et sous réserve de l'avoir préalablement mis en demeure de se conformer à ses obligations contractuelles dans un délai de 15 jours. A l'expiration du délai de 15 jours, commençant à courir à la date de réception de la mise en demeure par la partie défaillante, le contrat sera réputé résilié de plein droit.

En cas de résiliation du présent contrat par le Manager celui-ci s'engage à régulariser et rétribuer les montants relatifs aux factures émises avant l'expiration du délai de 15 jours suivant la réception de la mise en demeure.

10.3 La société LA CIGOGNE se réserve le droit de résilier le présent contrat en cas de manquement par le Manager à ses obligations décrites à l'article 9 des présentes conditions générales.

#### **Article 11 – Procédure de notification**

Tout Utilisateur ou Visiteur qui constaterait un quelconque manquement aux Lois et réglementation en vigueur ou une violation de ses droits de propriété intellectuelle sur la plateforme, doit en informer la société LA CIGOGNE sans délais, au moyen des coordonnées de contact retranscrites à l'article 1 des présentes conditions générales.

La société LA CIGOGNE s'engage à suspendre le compte Utilisateur en cause dans les 24 heures de la réception de la notification afin qu'il soit procédé à une vérification du bien fondé de la notification.

Dès lors que la violation est avérée, la société LA CIGOGNE s'engage à supprimer le compte utilisateur.

Toute violation commise au moyen de la plateforme donnera lieu à des poursuites judiciaires à l'encontre de l'Utilisateur en cause.

#### **Article 12 – Stipulations générales**

12.1 Les présentes conditions générales d'utilisation pourront faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution de la réglementation, de l'offre et du marché. Toute modification prendra effet à compter de sa notification aux Utilisateurs et de sa publication en remplacement des présentes, pour les offres d'ores et déjà mises en ligne. Pour les transactions en cours, seules les conditions générales d'utilisation antérieures, sous l'empire desquelles elles ont été conclues, auront vocation à s'appliquer.

10.2 La nullité d'une ou plusieurs clauses des présentes, ne pourra en aucun cas entraîner la nullité des conditions générales d'utilisation dans leur intégralité.

#### **Article 12 – Loi applicable – Jurisdiction compétente**

Les présentes conditions d'utilisation du site sont régies par la Loi française et sont soumises à la compétence des Tribunaux Français, sous réserve d'une attribution de compétence spécifique découlant d'un texte de Loi ou réglementaire particulier.

Etant précisé que les difficultés résultant de la formation, de l'exécution ou de la résiliation du contrat de prestation de services conclu entre les Transporteurs et LA CIGOGNE, ne pourront être portées que le Tribunal de Commerce du lieu du siège social de la société LA CIGOGNE.

En cas de conflit, les parties conviennent d'ores et déjà de subordonner la saisine de la juridiction compétente, à une première tentative de règlement amiable du litige.

La Juridiction compétente ne pourra être saisie qu'en cas d'échec de la tentative de résolution amiable du litige.